

Publipostage pour la demande de bénévoles



En juillet 2021, l'Organisation canadienne des régulateurs paramédicaux (OCRP) a annoncé une initiative visant à élaborer des exigences réglementaires essentielles pancanadiennes (EREP).

Les EREP décriront les attentes en matière de rendement sécuritaire, efficace et éthique des paramédicaux afin d'appuyer les normes de pratique réglementaires provinciales et de soutenir l'utilisation des EREP par les éducateurs, les employeurs et les autres intervenants clés.

Le projet de deux ans a été lancé le 31 août 2021 avec la réunion du comité directeur du projet qui a approuvé les modalités de référence pour trois comités qui veilleront à ce que les commentaires et la rétroaction soient recueillis à des points stratégiques clés du développement.

Nous recrutons actuellement des bénévoles pour deux comités :

1. [Comité sur les exigences essentielles \(CEE\)](#)
2. [Comité d'experts en la matière \(CEM\)](#)

Nous avons besoin de votre aide...

La profession paramédicale évolue rapidement pour répondre à la demande croissante de services de soins de santé en milieu communautaire. Parallèlement, le public s'attend à ce que

les organismes de réglementation provinciaux veillent à ce que les paramédicaux aient les exigences essentielles pour fournir des soins sûrs, efficaces et éthiques.

Vous pouvez jouer un rôle dans la définition de ces exigences réglementaires essentielles, si vous connaissez la pratique actuelle dans l'un des quatre niveaux de pratique paramédicale suivants :

- 1) Répondant médical d'urgence (RMU)
- 2) Paramédical en soins primaires (PSP)
- 3) Paramédical en soins avancés (PSA)
- 4) Paramédical en soins intensifs (PSI)

En vous joignant à l'un de ces comités, vous aurez l'occasion de participer à l'élaboration des Exigences réglementaires essentielles pancanadiennes qui :

- favoriseront la cohérence et l'uniformité de la formation et de la pratique par les professionnels paramédicaux dans chaque désignation partout au Canada (p. ex., RMU, PSP, PSA, PSI);
- refléteront le continuum des compétences essentielles des praticiens tout au long de la carrière d'une personne, y compris ce qui est et ce qui n'est pas inclus dans les exigences réglementaires essentielles (p. ex., les exigences de rendement spécifiques au contexte ou au lieu);
- appuieront la mobilité des paramédicaux d'une juridiction à une autre partout au Canada;
- soutiendront l'inclusion des paramédicaux formés à l'étranger (ou de professionnels équivalents) dans la pratique au Canada;
- identifieront les liens exprimés entre les exigences essentielles des praticiens dans une variété de rôles (p. ex., à qui elles s'appliquent ou non);
- soutiendront une approche harmonisée de l'évaluation (p. ex., examen d'entrée à la pratique);
- éclaireront les programmes de compétence continue et de discipline en matière de réglementation;
- refléteront les besoins actuels et anticipés des systèmes de santé, du public et des patients en matière de champ de pratique, y compris l'attention portée à la conduite professionnelle, aux droits des patients et à la sécurité publique au niveau de la personne, de la communauté et de la population; et
- décriront les exigences requises en matière de formation.

De plus, vous :

- communiquerez avec des personnes qui croient en des normes élevées de soins et qui souhaiteraient voir ces normes harmonisées partout au Canada afin de favoriser la mobilité des effectifs;
- acquerrez des connaissances sur les meilleures pratiques en matière d'élaboration de normes, ainsi que de l'expérience dans l'application de celles-ci au contexte unique de la pratique paramédicale;

- contribuerez à redresser et à déconstruire le racisme structurel et systémique présent dans le domaine des paramédicaux; et
- renforcerez la réputation des paramédicaux en élaborant des normes actualisées et adaptées aux effectifs actuels.

Tout au long du projet, vous serez soutenu par le personnel et des conseillers de l'OCRP qui possèdent une expertise, des qualifications et des expériences diversifiées pertinentes à l'élaboration de normes.

[REMP LISSEZ VOTRE PROFIL D'INTÉRÊT](#)

Remplir le formulaire ne demandera que 2 à 3 minutes de votre temps.

Date limite : Lundi 27 septembre 2021

Le comité directeur du projet se réunit au début du mois d'octobre pour nommer les membres du comité.

Questions : veuillez envoyer un courriel à notre directrice générale [Chelsea Wilker](#)

- [Mandat](#)
- [Fiche de renseignements – 1 : Aperçu du développement des EREP](#)